

Valider les 3 premiers blocs de compétence du titre de Manager du risque incendie en entreprise (RNCP38814)

DURÉE : 14,5 Jours (101H10)

Prix : 5 520,00 € HT



BLENDÉD LEARNING



FORMATION QUALIFIANTE



Objectifs et compétences visés

- Analyser le risque d'éclosion du feu et son développement dans l'entreprise
- Instaurer une gestion performante des équipements de protection contre l'incendie
- Organiser la conformité de l'organisation vis-à-vis du risque incendie

À qui s'adresse la formation ?

Profils

Cette formation s'adresse aux professionnels responsables de la sécurité incendie et de la prévention des risques en entreprise. Elle est idéale pour :

- Les responsables HSE
- Les chefs de service sécurité
- Les ingénieurs ou techniciens en prévention des risques industriels

- Les consultants en sécurité incendie
- Les professionnels de la profession de l'assurance : préventeurs, inspecteurs, souscripteurs ...

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire à cette formation.

Cependant, nous recommandons aux participants d'avoir un niveau Bac+3 minimum ou une expérience professionnelle de 5 ans en lien avec la gestion de la sécurité incendie.

Enfin, il est conseillé aux apprenants de bloquer dès le début de la formation des plages de travail pour les modules à visionner en autonomie. La réalisation des modules en autonomie est impérative pour appréhender l'ensemble des notions abordées au moment des classes virtuelles et des parties présentielles.

Contenu de la formation

Le format multimodal vous permettra d'acquérir les compétences en alternant des phases d'enseignement en distanciel (e-Learning, vidéo, quizz) et en présentiel (cours d'approfondissement technique par des approches immersives, applicatives et démonstratives).

La formation est construite autour des trois premiers blocs de compétences du titre "Manager du risque incendie en entreprise" .

1er Bloc : Analyser le risque d'éclosion du feu et son développement dans l'entreprise

- Accueil classe virtuelle - présentation cursus formation
- Recherche d'un risque d'éclosion du feu dans l'entreprise.
- Estimation des éventuels dommages d'un incendie sur les personnes et le bâti.
- Rédaction du document permettant la diffusion de l'évaluation du risque incendie

2ème Bloc : Instaurer une gestion performante des équipements de protection contre l'incendie

- Maintien de l'efficacité des moyens de protection contre l'incendie en place dans l'entreprise.
- Choix des moyens de lutte contre l'incendie pour garantir la conformité.
- Planification, organisation et contrôle de l'ensemble des règles incendie imposées.

3ème Bloc : Organiser la conformité de l'organisation vis à vis du risque incendie

- Organisation des contrôles des matériels sur site(s) avec les acteurs concernés
- Analyse des exigences réglementaires ou contractuelles.

La formation se déroule en deux étapes afin d'acquérir et développer les compétences techniques en maîtrise du risque incendie.

Les 2 premières semaines du cursus dénommées "DTE INSSI" visent à acquérir l'ensemble des notions techniques, organisationnelles et réglementaires nécessaires à la maîtrise du risque incendie.

La validation des connaissances acquises pour le "DTE INSSI" se fait par l'intermédiaire d'un QCM et d'une étude de cas.

Puis, une dernière semaine dénommée "MC DTE/CT INSSI" correspond au module complémentaire pour finaliser le cursus de formation et pouvoir se présenter aux examens de validation des blocs de compétences du CT INSSI.

La validation des compétences se fait par un examen écrit "QCM" et oral "Soutenance face à un jury"

Modalités

Modalités d'évaluation

Obtention du **certificat technique INSSI** et du **CFPA Europe Fire Safety Technical Cycle** à l'issue d'une épreuve écrite et d'une épreuve orale (soutenance devant un jury d'examen).
Le taux de réussite en 2023 est de 82%

Nos plus

Divers **référentiels APSAD** et l'ouvrage **Traité pratique de sécurité incendie** sont transmis aux participants lors de ce stage (certains sous forme papier et d'autres en numérique en accès sur le site Cybel - CNPP Éditions).

Le retour d'expérience des intervenants dans leurs domaines de compétences..

En partenariat avec CFPA EUROPE

Mise en application de l'approche théorique des différents concepts lors de travaux pratiques, sur une étude de cas, fil conducteur de la formation.

Le taux d'insertion global moyen dans le métier : Manager du risque incendie en entreprise est de 85%

En bref

21000

stagiaires / an



Des infrastructures
pédagogiques uniques

+ de 500

diplômés / an

+ de 400

intervenants

Nos formations complémentaires

Management

Analyser le risque d'éclosion du feu et son développement dans l'entreprise

10,5 Jours

Présentiel

Cours issu du Cycle Technique incendie

-

Besoin d'information sur votre prochaine formation ?

Quelle que soit votre interrogation (choix de la formation, contenu, objectifs visés, modalités d'apprentissage, financement...), nous sommes à votre écoute.

+33 (0)8 06 00 03 70